Ils veulent taxer les chiens… et pourquoi pas taxer la connerie et la lâcheté pour redresser les comptes ?

écrit par Maxime | 18 octobre 2024

Si l’on taxait la connerie, la malhonnêteté et la lâcheté, la France aurait des finances publiques florissantes…

Ils veulent taxer les chiens.

Le modèle serait en ce domaine l’Allemagne… comme si ce pays qui a toujours été notre ennemi historique, depuis la Germanie des Romains en passant par 1870, le nazisme puis l’européisme, devait être pris comme exemple…

150 euros pour un chien, 180 pour 2 et encore, cela dépendrait de la race : 1000 euros pour un rothweiler.

Alors que les chiens sont de plus en plus abandonnés par des propriétaires qui ne peuvent ou ne veulent plus s’en occuper, l’idée ne paraît pas opportune. Les refuges surchargés s’inquiètent de l’impossibilité de gérer les abandons…

N’est-il venu à l’idée de personne que si des chiens sont abandonnés, c’est aussi parfois à cause des frais qu’ils

engendrent, hélas ?

Je ne suis pas le plus à plaindre, mais si je devais avoir des frais de nourriture pour un chien, des frais de vétérinaire, sans compter tous les achats pour l'occuper, j'aurais encore plus de mal à arriver à mettre de l'argent de côté tous les mois… Je ne comprends pas comment font des gens avec des moyens financiers plus modestes que les miens pour en avoir…

Pourtant, j'aimerais craquer pour 2 chiens de garde musculeux et affectueux qui puissent défendre leur maison de toute intrusion… J'avais oublié que le droit à la sécurité des citoyens est devenu le moindre des soucis de la Macronie !

Alors s'il faut payer une taxe en plus du reste, il y aura encore plus d'abandons ! Criminels !

Le chien étant impur en islam, cette nouvelle recette fiscale épargnera toujours les mêmes…

Alors, ils vont commencer à tenir un fichier des chiens à la direction des finances publiques.. comment vont-ils l'appeler leur fichier ? Toutou fric ? Ouah ouah euros ? Croquette-fisc ?

Et les contrôles fiscaux, comment vont-ils se passer ? Ils vont se pointer chez les gens avec de la viande fraîche pour appâter Médor caché sous le canapé ? Et si Médor attaque le contrôleur des finances publiques ?

A l'époque de la taxe audiovisuelle, il s'en trouvait bien pour aller sonner chez les gens pour vérifier qu'il n'y avait pas de téléviseur, comme c'était déclaré ? (j'ai subi deux fois un tel « contrôle fiscal » de la possession d'une télé) ?

N'a-t-on pas le droit de dépenser notre argent comme on le

veut, étant déjà taxé sur les revenus, le patrimoine, la dépense qu'occasionne le chien (TVA sur la nourriture, les frais de vétérinaires etc.) ?

https://www.midilibre.fr/2024/10/15/budget-2025-une-taxe-dune-centaine-deuros-par-an-sur-les-proprietaires-de-chiens-la-france-pourrait-elle-suivre-le-modele-allemand-12261118.php

Budget 2025 : une taxe d'une centaine d'euros par an sur les propriétaires de chiens, la France pourrait-elle suivre le modèle allemand ?

Fixé par les villes et les communes, cet impôt a généré plus de 420 millions d'euros de recettes l'an dernier en Allemagne. En 10 ans, son montant a grimpé de plus de 40 %.

En plein débat sur le budget 2025, une proposition inattendue a été relancée par François Lenglet : pourquoi ne pas taxer les propriétaires de chiens comme en Allemagne ? La taxation sur les chiens dans ce pays a rapporté 420 millions d'euros l'année dernière, un montant historique d'après Les Echos. Les recettes ont progressé de 40 % en 10 ans, révèle ***Les Echos***.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Ce sont les communes qui décident du montant. À Berlin, il faut compter 120 euros par an pour un chien et 180 euros pour deux canidés. Certaines races sont plus taxées que d'autres. Par exemple, un rottweiler, c'est environ 1 000 euros par an.

Les chiens sont taxés pour officialiser le fait qu'on s'en occupe, relate ***RTL***. On les enregistre sur des listes spécifiques pour responsabiliser les propriétaires en leur rappelant que posséder un animal implique des coûts et des engagements sur le long terme mais aussi pour la sécurité des passants, en identifiant plus facilement les propriétaires d'animaux potentiellement dangereux.

En contrepartie de cet impôt, une médaille ou un certificat est donnée. Les chiens d’aveugle sont exonérés. 25 % des Allemands auraient fraudé sur les 10 millions de propriétaires de chiens.

Et en France ?

Napoléon avait créé un impôt similaire pour lutter contre la rage. Il a été supprimé définitivement en 1971. En 1998, le Sénat a voulu prendre exemple sur l’Allemagne afin de faire contribuer le président de la République au redressement des finances puisqu’il a trois chiens, le président Kazakh lui ayant donné deux lévriers Tazis, qui se sont ajoutés à Némo.

Il existe néanmoins une déduction fiscale de 30 euros pour la nourriture de chats et chiens. L’objectif était de limiter les abandons d’animaux pour des raisons économiques. Les chevaux sont taxés sur l’ISF et les oiseaux exotiques le sont toujours de 7 euros quand chaque individu naît.

Avec près de 7,6 millions de chiens dans l’Hexagone, l’introduction d’une taxe sur les chiens pourrait générer des revenus considérables pour l’État. Si l’on appliquait un tarif similaire à celui de l’Allemagne en prenant en compte les cas de fraude, cela pourrait représenter plusieurs centaines de millions d’euros supplémentaires.